



**OFFRE D'EMPLOI
RECHERCHE
UN(E) ENSEIGNANT(E) ARTISTIQUE
« INTERVENTION MILIEU SCOLAIRE & PETITE
ENFANCE/ FORMATION MUSICALE /
CHORALE ENFANTS»**

Située entre les agglomérations du Mans, d'Alençon et le Parc Naturel régional du Perche, la communauté de communes Maine Saosnois comprend 28 500 habitants et 51 communes. L'organisation de ses services se déploie en 5 pôles (administration générale, développement territorial, actions culturelles, environnement/services techniques, petite enfance/enfance/jeunesse/domaine social) et regroupe près de 140 agents.

L'Ecole de Musique et Danse Maine Saosnois accueille 470 élèves sur 5 sites d'enseignement (Beaufay, Bonnétable, Mamers, Marolles les Braults, Saint Cosme en Vairais) et est constituée d'une équipe de 26 enseignants.

L'Ecole de Musique et Danse est structurée autour d'actions d'Education Artistique et Culturelle. Des interventions en milieu scolaire, avec les services petite enfance, enfance jeunesse sont ancrées sur l'ensemble du territoire. Des projets en lien avec le service culturel (les Rencontres chorégraphiques, le festival Le son des Cuivres, Stage Cuivres, Danse et percussions.) et les acteurs culturels du territoire permettent de mêler la musique et la Danse à d'autres arts aux travers de projets pluridisciplinaires

Poste : la Communauté de Communes Maine Saosnois recrute **à partir du 1^{er} septembre 2026**, un(e) enseignant(e) « Intervention en milieu scolaire et petite enfance, Formation musicale et Chorale enfants » à temps complet sur le site de Mamers, en tant que titulaire dans les grades du cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique ou contractuel.

L'agent pourra également intervenir sur le territoire de la Communauté de communes Maine Saosnois

Missions :

Sous l'autorité de la Directrice de l'école de musique et de danse, l'agent est chargé :

- D'enseigner des pratiques artistiques spécialisées, à partir d'une expertise artistique et pédagogique,
- De développer la curiosité et l'engagement artistique
- De transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans le projet d'établissement comme dans les schémas national et départemental.

Activités Principales :

- Assurer les interventions en milieu scolaire et en petite enfance, l'enseignement de la formation musicale et la direction d'une chorale enfants.
- Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Organiser et suivre les études des élèves d'éveil, d'initiation, de Cycle 1.
- Evaluer les élèves
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique
- Inscrire son action dans le cadre de la politique culturelle du territoire Maine Saosnois.
- Interventions artistiques et pédagogiques sur l'ensemble du territoire.

Profil recherché :

- Titulaire du Diplôme Universitaire des Musiciens Intervenants ou d'un Diplôme d'Etat,
- Sens de l'organisation, de la concertation et du travail en équipe
- Intérêt pour l'innovation et la recherche pédagogique,
- Sens du service public
- Autonome dans l'organisation des prestations des élèves
- Permis B exigé

Les candidatures (Cv et lettre de motivation) sont à adresser avant le 09 août 2026 à :

**Monsieur le Président
Communauté de Communes Maine Saosnois
7, Place Henri Coutard
72260 MAROLLES LES BRAULTS
Ou à c.trifault@mainesaosnois.fr**

Renseignements complémentaires auprès de Magali ROUGERON-MINGAM, Directrice de l'école de musique et de danse intercommunale : m.rougeron@mainesaosnois.fr ou au 06 35 81 13 07